

Service 7j/7
Avec transport de vélos

Navettes du Giffre



DANS LES MONTAGNES DU GIFFRE

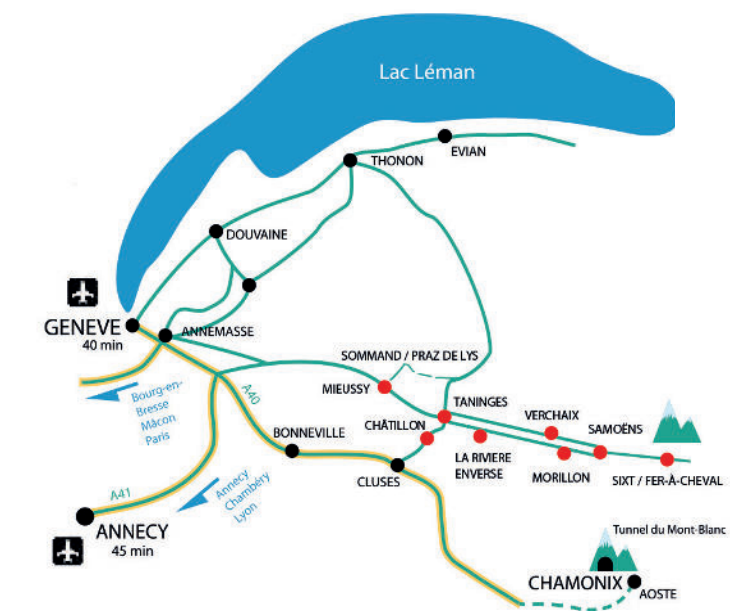
DU 4 JUILLET AU 31 AOÛT 2026

AU DÉPART DE CLUSES, CHÂTILLON SUR CLUSES, SAINT-SIGISMOND, ARÂCHES-LA-FRASSE / LES CARROZ, MIEUSSY / SOMMAND, TANINGES / PRAZ DE LYS, LA RIVIÈRE-ENVERSE, MORILLON, VERCHAIX, SAMOËNS, SIXT-FER-À-CHEVAL

Cet été,
laissez-vous transporter
en toute sérénité



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



NAVETTES DU GIFFRE

7j/7, sans réservation

LIGNE 1
MIEUSSY → CIRQUE DU FER-À-CHEVAL
50 PLACES /

LIGNES 2 et Y94
CHÂTILLON-SUR-CLUSES → CIRQUE DU FER-À-CHEVAL
50 PLACES /

LIGNE 3
MIEUSSY → SOMMAND → PRAZ DE LYS
22 PLACES /

LIGNE 4
TANINGES → PRAZ DE LYS → SOMMAND
22 PLACES /

LIGNE 5
SAMOËNS → COL DE JOUX PLANE
50 PLACES /

LIGNE 6
SIXT-FER-À-CHEVAL → LE LIGNON
22 PLACES

LIGNE 7
MORILLON VILLAGE → LES ESSERTS - MORILLON 1100
Transport par télécabine

LIGNE 8
SAMOËNS → LES ALLAMANDS → PLAN AUX ARCHES
19 PLACES

LIGNE 9
 CIRCULE UNIQUEMENT LES MERCREDIS ET JEUDIS
SAMOËNS → LES CARROZ EXPRESS • Nouveauté
41 PLACES /

Le service de transport « Les Navettes du Giffre » est organisé par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les huit communes du territoire, ainsi que la Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes pour la ligne 9.



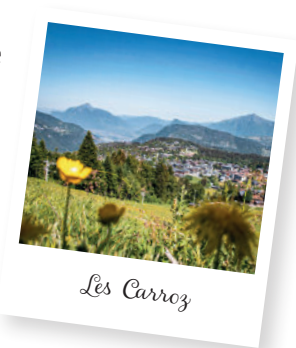
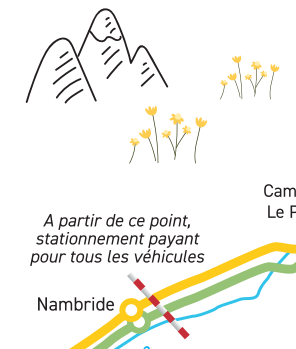
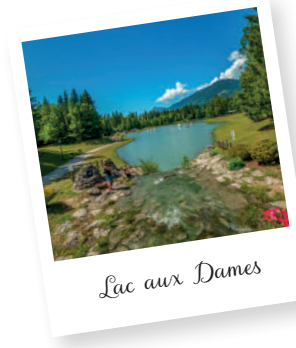
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cet été, laissez-vous transporter en toute sérénité !

Découvrir les villages, faire quelques courses, aller travailler ou voir de la famille, rejoindre un départ de randonnée, les bases de loisirs ou la voie "Au Fil du Giffre"...

Du samedi 4 juillet au lundi 31 août 2026, oubliez votre voiture et privilégiez les « Navettes du Giffre » pour vos déplacements dans les Montagnes du Giffre !

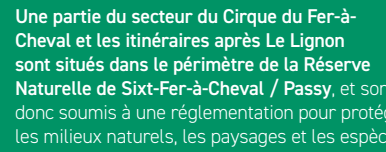


Sixt-Fer-à-Cheval fait l'objet d'une procédure de classement au titre du label « Grand Site de France ». Infos sur montagnesdugiffre.fr



Consultez en temps réel l'affluence du site du Cirque du Fer à Cheval.
Lien direct : affluences.com/parking-de-sixt-fer-a-cheval/?lang=fr

Réserve Naturelle
SIXT-FER-À-CHEVAL / PASSY
Une partie du secteur du Cirque du Fer-à-Cheval et les itinéraires après Le Lignon sont situés dans le périmètre de la Réserve Naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy, et sont donc soumis à une réglementation pour protéger les milieux naturels, les paysages et les espèces.



Camping interdit
Bivouac autorisé de 19h à 9h
Chien interdit
Cueillette interdite

